

*Initiatives ministérielles*

Dans ce budget, le Programme de prestations pour enfants dit «nouveau et amélioré» est une farce. Les Canadiens perdent un programme social universel, le programme des allocations familiales, et le gouvernement leur offre ce qu'il appelle un programme «nouveau et amélioré» de prestations pour enfants.

Ce nouveau programme crée en réalité deux catégories d'enfants et deux catégories de pauvres dans notre société. Il y a ceux que le gouvernement considère comme les pauvres méritants et il y a les autres, des enfants défavorisés, qui passent pour des pauvres non méritants.

Nous avons une société dans laquelle la seule industrie en plein essor est celle des banques d'alimentation. Celles-ci se multiplient tandis qu'il n'existe aucun programme pour aider les pauvres et les défavorisés.

Il est révoltant de voir dans notre pays que 700 000 enfants doivent compter sur les banques d'alimentation pour se nourrir. Il est douloureux d'admettre qu'une telle situation existe dans un pays aussi riche que le Canada.

J'ai d'autres mots pour le gouvernement: Programme de contestation judiciaire. Ce programme permettait aux femmes, aux autochtones, aux minorités ethniques et aux personnes handicapées de s'adresser aux tribunaux pour faire valoir leur droit à l'égalité et faire interpréter les dispositions pertinentes de la Charte canadienne des droits et libertés. Maintenant, les seules personnes qui pourront se prévaloir de ce droit sont celles qui en auront les moyens.

Le programme a été supprimé sans avertissement. En fait, le seul signe avant-coureur était le mépris du gouvernement à l'égard des groupes que j'ai mentionnés. Le gouvernement a laissé entendre que certains ministères fédéraux pourraient peut-être offrir une aide juridique dans ce domaine. Cependant, comme le gouvernement est souvent la cible des plaintes portant sur le droit à l'égalité, il pourrait être juge et partie lorsqu'il s'agit de décider à qui offrir son aide juridique, si jamais il la donne.

Même des personnes aussi myopes que les ministres de ce gouvernement devraient être en mesure de voir clairement qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts des plus évidents. Le programme fonctionnait indépendamment du gouvernement; les décisions prises dans le cadre de ce programme l'étaient sans tenir compte de l'embarras politique qu'elles pourraient causer pour le gouvernement.

L'élimination de ce programme rend caduque la Charte des droits et libertés, étant donné que les personnes qui ont besoin de la protection de la charte, les membres les plus démunis de notre société, sont celles-là même qui ne pourront plus avoir recours à la justice pour faire

respecter ces droits et libertés que la charte, leur a-t-on dit, leur confère.

J'ai également entendu des conservateurs dire en cette Chambre que les provinces devraient peut-être assumer les frais de justice des causes découlant de la législation fédérale. Pouvez-vous imaginer un tel toupet! Il semble que ce gouvernement aimerait que les provinces paient la note pour tout alors qu'il leur donne de moins en moins d'argent et de moins en moins de ressources pour la payer.

Ce gouvernement gère les affaires de ce pays avec l'étroitesse d'esprit typique de l'idéologie conservatrice et laisse le soin aux provinces et aux autres de réparer les dégâts, dégâts qu'il a lui-même causés. Et comme d'habitude, qui est chargé de cette corvée? Les femmes! Les femmes souffrent plus souvent qu'à leur tour de la mauvaise gestion financière du gouvernement. Les programmes de formation ont été amputés de 100 millions de dollars. J'ai entendu dire beaucoup de choses alarmantes au sujet de ces compressions.

On dit que plusieurs centres d'entraide féminine qui offraient un service d'orientation professionnelle ont dû fermer leurs portes parce que le gouvernement leur a coupé les fonds. Ceux qui restent ont, paraît-il, reçu la consigne de se contenter principalement, si ce n'est uniquement, de s'occuper des prestataires de l'assurance-chômage s'ils voulaient avoir droit aux crédits de l'État. Les clients de ces organismes sont surtout des femmes plus âgées désireuses de retourner sur le marché du travail, des jeunes gens qui n'ont pas encore réussi à percer le marché du travail, des mères de familles monoparentales ou d'autres femmes qui vivent dans la pauvreté et qui tentent désespérément de trouver du travail et d'entrer dans le monde des salariés.

Ces organismes sont au service de femmes battues qui ont le courage de quitter le foyer et de se libérer de relations destructrices. Il ne s'agit pas de personnes qui reçoivent déjà des prestations d'assurance-chômage. Elles se trouvent dans une situation encore plus difficile que celle des prestataires de l'assurance-chômage. Dorénavant, ces femmes sont peut-être condamnées à demeurer bénéficiaires de l'aide sociale à cause des politiques du gouvernement. Nous comprenons bien que l'argent doit venir de quelque part. Il doit venir des gens qui peuvent le fournir et non être soutiré aux défavorisés.

Le gouvernement conservateur a annulé le programme de logements coopératifs. Les sans-abri, les pauvres, ne doivent pas faire les frais de la mauvaise gestion financière de ce gouvernement. De nombreux députés de cette Chambre semblent ne pas comprendre ce qu'est une coopérative d'habitation et quel est l'objectif d'un tel projet.